

AR PREFECTURE

005-210500237-20180704-20180704129-DE
Regu le 12/07/2018

WISE PAR

FROMM Gérard le 19/07/2018 à 17:45



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2018

N° DEL 2018.07.04/129

Thème : DÉLÉGATION 1

Objet : Désignation de
représentants de la
commune au sein de
divers organismes.

Convocation :

Date : 27/06/2018

Affichage : 27/06/2018

Nombre de membres
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 22

Nombre de
suffrages
exprimés : 30

Le **mercredi 4 juillet 2018** à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, HOLLARD Rémi, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie.

Étaient représentés :

GUIGLI Catherine donne pouvoir à CIUPPA Marcel;
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard;
BRUNET Pascale donne pouvoir à JALADE Jacques;
FERRAINA Marie-Hélène donne pouvoir à DAERDEN Francine;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à KHALIFA Daphné;
RASTELLO Anne donne pouvoir à GUÉRIN Nicole;
MONIER Bruno donne pouvoir à BREUIL Marc;
MUHLACH Catherine donne pouvoir à PICAT RE Alessandro;
DAZIN Florian donne pouvoir à PEYTHIEU ÉRIC.

Absents excusés :

GUIGLI Catherine, MARTINEZ Gilles, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, ROMAIN Manuel, RASTELLO Anne, PEYTHIEU Éric, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Daphné KAHLIFA

Rapporteur : Gérard FROMM

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° DEL 2014.04.17/055 du 17 avril 2014 portant désignation de représentants de la commune au sein de divers organismes et nommant Monsieur Bruno DAVANTURE :

- Membre titulaire du CIPPA.
- Membre titulaire du comité de pilotage de l'espace valléen PADDS du SIVM de Serre-Chevalier.
- Membre suppléant à la commission pour le règlement local de publicité ;
- Membre titulaire au SIVU du Prorel

Vu la délibération n° DEL 2014.04.17/060 du 17 avril 2014 portant création des commissions municipales et désignant Monsieur Bruno DAVANTURE, membre titulaire de la commission vie quotidienne – jeunesse – sports ;

Vu la délibération n° DEL 2015.09.23/159 du 23 septembre 2015 portant désignation de représentants de la commune au sein du comité de direction de l'Office de tourisme intercommunal de Serre-Chevalier vallée Briançon et nommant Monsieur Bruno DAVANTURE comme membres suppléant ;

Vu le courrier de Monsieur Bruno DAVANTURE, en date du 16 avril 2018, portant démission de son mandat de conseiller municipal,

Considérant que l'article L.2121-33 du Code général des collectivités territoriales dispose que « le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes. La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes. »

Afin d'alléger le déroulement de la séance, il est proposé au conseil municipal de ne pas procéder au scrutin secret et d'accepter la désignation des membres suivants pour pouvoir aux différents remplacements au sein des divers organismes susmentionnés :

- CIPPA.
Monsieur Bruno DAVANTURE, titulaire, remplacé par Monsieur Mohamed DJEFFAL ;
- Comité de pilotage de l'espace valléen PADDS du SIVM de Serre-Chevalier.
Monsieur Bruno DAVANTURE, titulaire, remplacé par Monsieur Marcel CIUPPA ;
- Commission pour le règlement local de publicité ;
Monsieur Bruno DAVANTURE, suppléant, remplacé par Monsieur Rémi HOLLARD ;
- SIVU du Prorel ;
Monsieur Bruno DAVANTURE, titulaire, remplacé par Madame Francine DAERDEN, suppléante ;
Madame Francine DAERDEN, suppléante, remplacée par Monsieur Mohamed DJEFFAL ;
- Commission vie quotidienne – jeunesse – sports :
Monsieur Bruno DAVANTURE, titulaire, remplacé par Madame Catherine GUIGLI ;
- Comité de direction de l'Office de tourisme intercommunal de Serre-Chevalier vallée Briançon
Monsieur Bruno DAVANTURE, suppléant, remplacé par Monsieur Rémi HOLLARD ;

AR PREFECTURE

005-210500237-20180704-20180704129-DE
Reçu le 12/07/2018

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De ne pas procéder au scrutin secret afin d'alléger le déroulement de la séance ;
- De désigner les représentants suivants au sein de divers organismes :
 - Monsieur Mohamed DJEFFAL, titulaire au CIPPA,
 - Monsieur Marcel CIUPPA, titulaire au comité de pilotage de l'espace valléen PADDIS du SIVM de Serre-Chevalier,
 - Monsieur Rémi HOLLARD, suppléant à la commission pour le règlement local de publicité,
 - Madame Francine DAERDEN, titulaire au SIVU du Prorel,
 - Monsieur Mohamed DJEFFAL, suppléant au SIVU du Prorel,
 - Madame Catherine GUIGLI, titulaire à la Commission vie quotidienne - jeunesse - sports,
 - Monsieur Rémi HOLLARD, suppléant au comité de direction de l'Office de tourisme intercommunal de Serre-Chevalier vallée Briançon,
- D'autoriser le Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE 12 JUIL. 2018

Pour le Maire absent et par suppléance
Madame la Première Adjointe Nicole GUÉRIN

AR PREFECTURE

005-210500237-20180704-20180704129-DE
Regu le 12/07/2018

Blank lined area for text or signature.